



## Transfert de compte sans autorisation

Par **Corthier Elena**, le **20/10/2018** à **11:14**

Bonjour,

Je suis nouvelle sur ce forum et je recherche une information importante.

Suite à une séparation, j'ai souhaité faire le point sur mes comptes bancaires (compte commun et compte personnel).

J'appelle mon agence, et j'apprends que tous ces comptes ( y compris mon compte personnel) ont été transféré dans une nouvelle agence, hors je n'étais pas au courant.

J'appelle le directeur qui me dit qu'il n'y a pas besoin de me prévenir, ni d'avoir mon autorisation pour changer d'agence, il me rit au nez en m'expliquant que de toute façon il n'y a pas beaucoup de mouvement sur ce compte personnel.

Sont-ils dans la légalité ? Pour le compte commun et surtout pour le compte personnel ?

Merci de vos réponses,

Elena

Par **Visiteur**, le **20/10/2018** à **21:57**

Bonjour

Vous ne dites rien de la cause de ce transfert, ce qui est primordial.

Fermeture d'agence ?

Ordre de votre conjoint ?

Par **Corthier Elena**, le **20/10/2018** à **22:06**

Bonjour,

C'était sur ordre du conjoint. Excusez moi pour cet oubli je ne savais pas quelles étaient les infos essentielles.

Belle journée